

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM<sup>1 2</sup>: HERSTAL S.A.....  
.....  
Forme juridique<sup>3</sup>: Société Anonyme.....  
Adresse: Voie de Liège ..... N°: 33..... Boîte: .....  
Code postal: 4040 ..... Commune: HERSTAL.....  
Pays: Belgique.....  
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Liège.....  
Adresse Internet<sup>4</sup>: http://www. ....  
Adresse e-mail<sup>4</sup>: .....

Numéro d'entreprise 

COMPTES CONSOLIDÉS en

communiqués à l'assemblée générale du et relatifs à l'exercice couvrant la période du  au Exercice précédent du  au Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas<sup>4</sup>** identiques à ceux publiés antérieurement.Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés**À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE**Dénomination de la filiale belge déposante (*article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations*)  
.....  
.....Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante 

Nombre total de pages déposées: 43..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: .....

1 Biffer la mention inutile.

2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

4 Mention facultative.

5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

**BELLE Jean-Sébastien** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Chaussée de Mons, 525 à 7810 Maffle, Belgique .....

Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 09/02/2023 Président du Conseil d'Administration.....  
 Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 09/02/2023 Administrateur.....

**CLAESSENS Philippe** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Rue Trixhe Nollet, 26 à 4140 Sprimont, Belgique.....

Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 09/02/2023 Administrateur.....

**COMPERE Julien** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Heid de Bioleux, 16 à 4122 Neupré, Belgique .....

Début de mandat : 01/10/2021 Fin de mandat : 21/12/2026 Administrateur Délégué .....  
 Début de mandat : 01/10/2021 Fin de mandat : 21/12/2026 Administrateur.....

**BURTON Laurent** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Avenue Albert 1er, 14 à 4053 Embourg, Belgique.....

Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 21/12/2026 Administrateur.....

**LEVAUX Laurent** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Avenue du Maréchal, 23 à 1180 Uccle, Belgique.....

Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 13/02/2023 Vice-Président du Conseil d'Administration .....  
 Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 13/02/2023 Administrateur.....

**VANDERIJST Olivier** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Avenue Général Eisenhower, 67 à 1030 Schaerbeek, Belgique .....

Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 21/12/2026 Administrateur.....

**PRETE Yves** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Rue Vieille Foulerie, 1 à 4671 Saive, Belgique.....

Début de mandat : 16/02/2023 Fin de mandat : 21/12/2026 Président du Conseil d'Administration.....  
 Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 21/12/2026 Administrateur.....

**PIERON Astrid** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Rue du Coq, 5B à 6230 Orbaix, Belgique.....

Début de mandat : 16/02/2023 Fin de mandat : 21/12/2026 Vice-Président du Conseil d'Administration .....  
 Début de mandat : 21/12/2020 Fin de mandat : 21/12/2026 Administrateur.....

**WIECZOREK Joyce** Profession : Administrateur de Sociétés .....  
 Rue Nicole Lenoir, 58 à 4340 Awans, Belgique.....

Début de mandat : 12/01/2021 Fin de mandat : 21/12/2026 Administrateur.....

**EY Réviseurs d'entreprises SRL (B00160) BE 0446.334.711** .....  
 De Kleetlaan, 2 à 1831 Diegem, Belgique .....

Début de mandat : 01/06/2021 Fin de mandat : 04/06/2024 Commissaire.....  
 Représenté directement ou indirectement par :.....

**VAN HOOF Eric (A02075)** Réviseur d'Entreprises  
 De Kleetlaan, 2 à 1831 Diegem, Belgique

RESTRICTED

N° 0444.340.370				CONSO 3.1	
Ann.	Codes	Exercice		Exercice précédent	
(en milliers d'euros)					
<b>BILAN APRES REPARTITION</b>					
<b>ACTIF</b>					
FRAIS D'ETABLISSEMENT	5.7	20			
ACTIFS IMMOBILISES		21/28	146,668		125,906
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5.8	21	17,729		5,441
<b>Ecart de consolidation positifs</b>	5.12	9920	682		
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.9	22/27	124,456		117,576
Terrains et constructions		22	21,276		21,797
Installations, machines et outillage		23	77,582		78,894
Mobilier et matériel roulant		24	4,168		4,320
Location-financement et droits similaires		25	1,848		1,529
Autres immobilisations corporelles		26	1,775		1,875
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	17,806		9,162
<b>Immobilisations financières</b>	5.1 à 5.4/5.10	28	3,801		2,888
Entreprises mises en équivalence	5.10	9921	427		391
Participations		99211	427		391
Créances		99212			
Autres entreprises	5.10	284/8	3,374		2,497
Participations		284	3,138		2,267
Créances		285/8	236		230
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	988,794		936,103
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	24,298		10,758
Créances commerciales		290			
Autres créances		291	24,298		10,758
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	411,405		338,355
Stocks		30/36	408,960		336,660
Approvisionnements		30/31	99,412		86,813
En-cours de fabrication		32	148,984		133,461
Produits finis		33	34,050		37,800
Marchandises		34	113,369		74,669
Immeubles destinés à la vente		35			
Acomptes versés		36	13,146		3,919
Commandes en cours d'exécution		37	2,444		1,695
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	257,039		195,376
Créances commerciales		40	235,439		174,617
Autres créances		41	21,600		20,759
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53	220,860		285,665
Actions propres		50			
Autres placements		51/53	220,860		285,665
Valeurs disponibles		54/58	67,936		96,047
Comptes de régularisation		490/1	7,257		9,902
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	1,135,462		1,062,008

N ° 0444.340.370		RESTRICTED		CONSO 3.2	
Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent		
(en milliers d'euros)					
<b>PASSIF</b>					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
	10/15	759,169	728,526		
<b>Capital</b>					
	10	202,127	202,127		
Capital souscrit	100	202,127	202,127		
Capital non appelé (-)	101				
<b>Primes d'émission</b>					
	11				
<b>Plus-values de réévaluation</b>					
	12				
<b>Réserves consolidées (+)/(-)</b> 5.11	9910	533,388	516,361		
<b>Ecarts de consolidation négatifs</b> 5.12	9911	2,307	2,307		
<b>Ecarts de conversion (+)/(-)</b>	9912	21,002	7,730		
<b>Subsides en capital</b>	15	345			
<b>INTERETS DE TIERS</b>					
<b>Intérêts de tiers</b>	9913	64	353		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>					
	16	86,666	71,585		
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
	160/5	86,666	71,585		
Pensions et obligations similaires	160	12,081	3,530		
Charges fiscales	161	1,970	1,970		
Grosses réparations et gros entretiens	162	244	259		
Obligations environnementales	163				
Autres risques et charges	164/5	72,372	65,826		
<b>Impôts différés</b> 5.14	168				
<b>DETTES</b>					
	17/49	289,563	261,545		
<b>Dettes à plus d'un an</b> 5.13					
	17	1,685	1,669		
<b>Dettes financières</b>					
	170/4	1,444	1,426		
Emprunts subordonnés	170				
Emprunts obligataires non subordonnés	171				
Dettes de location-financement et assimilées	172	1,444	1,180		
Etablissements de crédit	173		246		
Autres emprunts	174				
<b>De Dettes commerciales</b>					
	175				
Fournisseurs	1750				
Effets à payer	1751				
Acomptes reçus sur commandes	176				
Autres dettes	178/9	240	243		
<b>Dettes à un an au plus</b> 5.13					
	42/48	272,525	247,645		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>					
	42	756	1,297		
<b>Dettes financières</b>					
	43	0	0		
Etablissements de crédit	4380/8	0	0		
Autres emprunts	439				
<b>Dettes commerciales</b>					
	44	79,979	75,041		
Fournisseurs	440/4	79,979	75,041		
Effets à payer	441				
Acomptes reçus sur commandes	46	112,249	94,625		
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b>					
	45	65,877	51,508		
Impôts	450/3	21,864	6,013		
Rémunérations et charges sociales	454/9	44,014	45,495		
Autres dettes	47/48	13,663	25,173		
<b>Comptes de régularisation</b>					
	492/3	15,353	12,231		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>					
	<b>10/49</b>	<b>1,135,462</b>	<b>1,062,008</b>		

RESTRICTED

N ° 0444.340.370		CONSO 4		
Ann.	Codes	Exercice		Exercice précédent
		<i>(en milliers d'euros)</i>		
<b>COMPTE DE RESULTATS</b> (sous forme de liste)				
<b>Ventes et prestations</b>	70/76A		989,858	823,421
Chiffre d'affaires 5.14	70	956,486		794,750
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	13,945		19,254
Production immobilisée	72	12,470		3,007
Autres produits d'exploitation	74	6,874		6,318
Produits d'exploitation non récurrents 5.14	76A	83		92
<b>Coût des ventes et prestations (-)</b>	60/66A		(908,324)	(768,159)
Approvisionnements et marchandises	60	470,831		396,621
Achats	600/8	519,135		411,859
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	(48,304)		(15,238)
Services et biens divers	61	152,754		136,568
Rémunérations, charges sociales et pensions 5.14	62	232,794		214,357
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	22,589		22,403
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	631/4	6,297		3,030
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/8	14,132		(13,357)
Autres charges d'exploitation	640/8	8,411		8,429
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649			
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9960	36		
Charges d'exploitation non récurrentes 5.14	66A	479		108
<b>Bénéfice d'exploitation (+)</b>	9901		81,534	55,262
<b>Perte d'exploitation (-)</b>				

RESTRICTED

N ° 0444.340.370		Ann.		Exercice		Exercice précédent	
		Codes					CONSO 4
		<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>							
(sous forme de liste) (suite)							
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	(+)	9901		81,534		55,262	
<b>Perte d'exploitation</b>	(-)						
<b>Produits financiers</b>		75/76B		19,860		9,005	
Produits financiers récurrents		75	19,811		8,640		
Produits des immobilisations financières		750	115		121		
Produits des actifs circulants		751	2,348		1,511		
Autres produits financiers		752/9	17,348		7,008		
Produits financiers non récurrents	5.14	76B		49		365	
<b>Charges financières</b>	(-)	65/66B		(61,915)		(10,904)	
Charges financières récurrentes		65	61,914		10,904		
Charges des dettes		650	946		1,038		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que sub. II.E. (dotations +, reprises -)		651	47				
Autres charges financières		652/9	60,921		9,866		
Amortissement des écarts de consolidation		9961					
Charges financières non récurrentes	5.14	66B		0			
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	(+)	9903		39,479		53,363	
<b>Perte de l'exercice avant impôts</b>	(-)						
<b>Transferts aux impôts différés et latences fiscales</b>	(-)	680		(530)		(1,347)	
<b>Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales</b>	(+)	780		13,480		575	
<b>Impôts sur le résultat</b>	(-) (+)	67/77		(25,405)		(4,497)	
Impôts	(-) 5.14	670/3		(22,343)		(15,112)	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		(3,062)		10,615	
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	(+)	9904		27,024		48,094	
<b>Perte de l'exercice</b>	(-)						
<b>Quote-part des sociétés mises en équivalence</b>							
Résultats en bénéfice	(+)	99751		36		37	
Résultats en perte	(-)	99752					
<b>Bénéfice consolidé</b>	(+)	9976		27,060		48,131	
<b>Perte consolidée</b>	(-)						
<b>Part des tiers dans le résultat</b>	(-) (+)	99761		33		26	
<b>Part du groupe dans le résultat</b>	(-) (+)	99762		27,027		48,105	

RESTRICTED

N° : 0444.340.370

CONSO 5.1

Liste des filiales et méthode de consolidation1. Intégration globale

Nom	Siège	TVA	Fraction détenue du capital
FN America, Inc.	Virginie (Etats-Unis)	-	100 %
FN Herstal, S.A.	Herstal (B)	BE 0441.928.931	100 %
FN International, S.A. SOPARFI	Luxembourg (Grand Duché)	-	100 %
FN America, LLC	Virginie (Etats-Unis)	-	100 %
Browning S.A.	Herstal (B)	BE 0465.800.136	100 %
Browning International, S.A.	Herstal (B)	BE 0430.037.226	100 %
Browning Viana, S.A.	Viana do Castelo (Portugal)	-	99.7 %
Browning Sports France, S.A.	La Talaudière (France)	-	100 %
BWA Inc.	Morgan (Etats-Unis)	-	100 %
US Repeating Arms Company Inc	Morgan (Etats-Unis)	-	100 %
Browning Inc	Morgan (Etats-Unis)	-	100 %
Browning Arms Cy Inc	Morgan (Etats-Unis)	-	100 %
Browning Canada Sports Ltd	Saint-Laurent (Canada)	-	100 %

RESTRICTED

N° : 0444.340.370

CONSO 5.1 bis

1. Intégration globale (suite)

Nom	Siège	TVA	Fraction détenue du capital
Herstal Group Services, S.A.	Herstal (B)	BE 0428.043.380	100 %
Noptel Oy	Oulu (Finlande)	-	100 %
Teknocent Koy	Oulu (Finlande)	-	100.0 %
FNH UK Holding Limited	Berkshire (Royaume-Uni)	-	100 %
FNH UK Limited	Berkshire (Royaume-Uni)	-	100 %

RESTRICTED

N° : 0444.340.370

CONSO 5.1 ter

## 2. Mise en équivalence

Nom	Siège	TVA	Fraction détenue du capital
BWM Arms Ltd	Oxon (Royaume-uni)	-	100 %
BWM GmbH	Gummersbach (Allemagne)	-	100 %

RESTRICTED

N° : 0444.340.370

CONSO 5.5

Modifications du périmètre

Acquisitions :

Teknocent Koy	Oulu (Finlande)	31.6%
---------------	--------------------	-------

Cessions ou liquidations :

Autres :

N° : 0444.340.370

CONSO 5.5 bis

## ANNEXES

### 1. Critères qui président à la mise en œuvre des méthodes de consolidation

#### 1. Intégration globale

Les entreprises dans lesquelles Herstal S.A. détient, directement ou indirectement, plus de 50 % du capital sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société-mère chaque élément d'actif et du passif de la filiale concernée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. De même, les postes du compte de résultats de la filiale sont cumulés avec ceux de la société-mère et le résultat de l'exercice des sociétés consolidées est réparti en part de la société-mère et en part des tiers. Par dérogation à ce qui précède, les filiales, d'importance peu significative, situées dans des pays dont l'économie se trouve affectée par une inflation à la fois chronique et galopante, ne sont pas consolidées par la méthode de l'intégration globale mais sont mises en équivalence ainsi que les filiales de faible importance, n'ayant pas de chiffre d'affaires et dont les coûts se retrouvent dans l'une des sociétés consolidées par intégration globale.

#### 2. Mise en équivalence

Outre ce dont question ci-dessus, les entreprises dans lesquelles Herstal S.A. détient entre 20 % et 50 % du capital sont reprises dans les comptes consolidés selon cette méthode.

Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés sous chaque rubrique du bilan consolidé mais le compte de participation de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés, pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la société mise en équivalence. Le compte de résultat consolidé enregistre, en lieu et place des dividendes reçus, la part qui revient à la société consolidante dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence.

N° : 0444.340.370

CONSO 5.6

## VI. RESUME DES REGLES D'EVALUATION DU GROUPE

### Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis au taux annuel de 20 % au moins des sommes comptabilisées, à partir du moment de leur enregistrement, à l'exception des frais d'émission, agios et primes de remboursement d'emprunts qui peuvent être amortis sur toute la durée des emprunts auxquels ils se rapportent.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou de revient. Elles sont amorties en fonction de leur utilisation probable.

Le goodwill est amorti en 5 ans au minimum et en 20 ans au maximum.

Les frais de recherche et développement sont pris en charge. Les frais de recherche et de développement dont tout ou partie est financée par des avances récupérables des pouvoirs publics peuvent cependant être activés et sont amortis en 5 ans pour la partie non financée et amortis au fur et à mesure de leur remboursement pour la partie financée. S'il est renoncé à leur récupération, le solde de ces frais est alors amorti à 100 %.

A partir de l'exercice 2005, peuvent également être activés les frais de développement liés à des projets majeurs et dont une rentabilité future est démontrée sur base d'hypothèses dont la réalisation est jugée hautement probable. Les frais de développement ainsi activés sont amortis à partir de la production commerciale du produit selon la méthode linéaire et sur une durée de 10 ans. Cette durée est considérée être une durée de commercialisation minimale d'un nouveau produit. Des frais de développement liés à ces projets et pris en résultat au cours des exercices antérieurs ne sont pas réactivés au cours d'un exercice subséquent.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire à partir de la mise en service de l'investissement et sur base de la durée d'utilisation estimée. Ces durées sont les suivantes :

Bâtiments :	20 ans
Installations et équipements :	de 10 à 15 ans
Machines et outillages :	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau :	10 ans
Matériel roulant :	5 ans
Matériel informatique :	de 3 à 5 ans

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation corporelle est supérieure à sa valeur de réalisation estimée, des amortissements complémentaires sont actés pour ramener la valeur à la valeur de réalisation estimée.

N° : 0444.340.370

CONSO 5.6 bis

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières (à l'exception des sociétés mises en équivalence) sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, qui ne comprend pas les frais accessoires, et compte tenu des éventuels montants à libérer. Des réductions de valeur sont actées en cas de moins-values durables justifiées par l'actif net comptable éventuellement redressé, compte tenu de la rentabilité ou des perspectives de la société concernée.

### Stocks et commandes en cours d'exécution

Les stocks sont évalués suivant la méthode FIFO.

Les stocks sont évalués au prix du marché à la date de clôture de l'exercice lorsque ce dernier prix est inférieur au prix d'acquisition ou de revient. Le coût de revient de fabrication comprend les frais fixes de production.

Les stocks font l'objet de réductions de valeur en vue de tenir compte de l'évolution de la valeur de réalisation ou de la valeur vénale de ces biens ou encore en vue de tenir compte des risques qui sont propres à la nature des produits concernés ou de l'activité de l'entreprise.

Les commandes en cours dont la durée s'étale sur plus d'un exercice sont évaluées à leur coût de revient majoré, compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication ou des prestations, d'une partie de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Lors de la mise en démonstration de produits stockés, une réduction de valeur spécifique et consistante doit être appliquée.

Contrat de construction d'équipement d'engineering à long terme: le chiffre d'affaires et la marge sur ces contrats sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement. En application de cette méthode, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. La méthode utilisée est celle de l'avancement par les coûts. Ainsi, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coût des travaux ou services réalisés) et les coûts totaux provisionnels du contrat.

### Créances commerciales

Les créances commerciales sont enregistrées à la valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles sont établies avec prudence.

### Provisions pour risques et charges

Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles et des pertes éventuelles qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs, même s'ils ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le Conseil d'Administration.

Des provisions sont constituées lorsque l'on considère avoir une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie

N° : 0444.340.370

CONSO 5.6 ter

de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Elles sont déterminées avec prudence.

#### Plans de retraite

Le personnel des sociétés du groupe bénéficie de plans de pension de retraite soit de type "but à atteindre" soit de type "contribution définie". Ces plans sont principalement financés par la société selon les recommandations faites par des actuaires qualifiés. Pour les plans "but à atteindre", le groupe enregistre des provisions, si nécessaire, pour couvrir au minimum l'engagement net correspondant aux obligations accumulées (Accumulated Benefit Obligations) moins la juste valeur des actifs du régime.

#### Césure des ventes

Une société du Groupe, FN Herstal S.A., étant tributaire des moyens d'expédition disponibles, la facturation aux clients est réalisée au moment de la réception des marchandises à livrer par le client ou son représentant.

#### Conversion des états financiers

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Tous les éléments d'actif et de passif, ainsi que les droits et engagements, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.
- Les produits et les charges sont convertis à un cours moyen de période (moyenne du cours de change de chaque fin de mois).
- Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan à la rubrique "Ecart de conversion".

#### Actifs et passifs en devises étrangères

Les créances et dettes en devises étrangères sont valorisées aux taux de change du marché réglementé à la date du bilan. Il est tenu compte des couvertures de change éventuelles. Les produits et les charges en devises étrangères sont comptabilisés à un taux standard de change, proche du taux moyen de change à la date de l'enregistrement de la transaction. Les différences de change réalisées sont portées au compte de résultats. Les différences de change non réalisées obtenues lors de la conversion des créances et dettes en devises étrangères sont également portées au compte de résultats.

N° : 0444.340.370

CONSO 5.6 quater

### Instruments financiers

Les instruments financiers de couverture de change affectés à des positions de l'exercice écoulé sont valorisés au taux de clôture. S'il existe un excédent de couverture, celui-ci est valorisé au taux du marché. Les instruments financiers de couverture de change affectés à la couverture des flux de l'exercice suivant ne sont pas revalorisés.

### Ecarts de consolidation

Les écarts de consolidation représentent la différence entre, d'une part, le prix d'acquisition d'une participation et, d'autre part, la fraction représentée par cette participation dans les capitaux propres au moment de l'acquisition de la société à consolider. Dans la mesure du possible, les écarts de consolidation sont, dans les comptes consolidés, imputés aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à la valeur comptable dans la comptabilité de la filiale. L'écart subsistant est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique "Ecarts de consolidation" à l'actif s'il est positif, au passif s'il est négatif.

En accord avec l'avis de la Commission des Normes Comptables 2012/13, les écarts de consolidation positifs font l'objet d'amortissements linéaires, à charge du compte de résultats consolidé, sur une période de 5 ans. Si dans des cas exceptionnels, ceux-ci sont amortis sur une période plus longue que 5 ans, la justification de cette durée devra être expliquée dans l'annexe des comptes annuels. Ils pourront faire l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié. Les écarts de consolidation négatifs ne peuvent être portés au compte de résultats consolidé sauf s'ils correspondent, au moment de l'acquisition de la participation, à la prévision d'une faiblesse des résultats futurs de la filiale concernée ou à des charges qu'elle occasionnera. Ils sont portés au compte de résultats consolidé dans la mesure et au moment où cette prévision se réalise.

### Elimination des bénéfices et pertes réciproques

Les bénéfices et pertes réciproques sont éliminés du compte de résultats consolidé.

### Impôts différés

Dans les comptes consolidés, les impôts différés sont enregistrés sur la base de la méthode du report variable. Selon cette méthode, le calcul des impositions différées est effectué à la fin de chaque exercice sur la base du taux d'impôt en vigueur. Les impositions différées antérieures, si elles subsistent, sont corrigées du nouveau taux ou des nouvelles règles d'imposition en vigueur ou connues à la date de l'arrêté des comptes. Les impôts différés-actif et les impôts différés-passif doivent être compensés au niveau de chaque entité fiscale reprise dans le périmètre de consolidation.

Les soldes actifs des impôts différés ne sont reconnus que pour autant qu'il soit probable de dégager des bénéfices imposables futurs sur lesquels pourront être imputées les pertes fiscales, crédit d'impôts et différences temporelles. Les soldes actifs sont repris au niveau des autres créances à plus d'un an.



N°	0444.340.370	CONSO 5.8
----	--------------	-----------

**VIII. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES,**

en milliers d'euros

**a) VALEUR D'ACQUISITION**

- Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre  
 . Acquisitions, y compris la production immobilisée  
 . Cessions et désaffectations  
 . Transferts d'une rubrique à une autre  
 . Ecarts de conversion

Au terme de l'exercice

**c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**

- Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre  
 . Actés  
 . Repris car excédentaires  
 . Acquis de tiers  
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations  
 . Transférés d'une rubrique à une autre  
 . Ecarts de conversion

Au terme de l'exercice

**d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

1	Frais de recherche et de développement	2	Concessions, brevets, licences, etc.
			9,906
	8,817		475
			(26)
			(25)
			189
	8,817		10,519
			6,480
			878
			(26)
			(25)
			163
			7,470
	8,817		3,049

**a) VALEUR D'ACQUISITION**

- Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre  
 . Acquisitions, y compris la production immobilisée  
 . Cessions et désaffectations  
 . Transferts d'une rubrique à une autre  
 . Ecarts de conversion

Au terme de l'exercice

**c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**

- Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre  
 . Actés  
 . Repris car excédentaires  
 . Acquis de tiers  
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations  
 . Transférés d'une rubrique à une autre  
 . Ecarts de conversion

Au terme de l'exercice

**d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

3	Goodwill	4	Acomptes versés
	8,708		2,015
			3,434
			415
	8,708		5,863
	8,708		
	8,708		
	0		5,863

N°	0444.340.370	CONSO 5.9		
<b>IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> en milliers d'euros		1	2	3
		Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
a) <b>VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent		77,461	321,514	21,112
Mutations de l'exercice :				
. Modification du périmètre				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée		484	11,069	887
. Cessions et désaffectations		(90)	(10,379)	(345)
. Transferts d'une rubrique à une autre		492	4,980	156
. Ecart de conversion		1,817	2,714	758
Au terme de l'exercice		80,164	329,897	22,568
b) <b>PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent		3,987	222	5
Mutations de l'exercice :				
. Modification du périmètre				
. Actées				
. Acquis de tiers				
. Annulées				
. Transférés d'une rubrique à une autre			(81)	
. Ecart de conversion				
Au terme de l'exercice		3,987	141	5
c) <b>AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent		59,651	242,842	16,797
Mutations de l'exercice :				
. Modification du périmètre				
. Actés		2,132	18,072	1,294
. Repris car excédentaires				
. Acquis de tiers				
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations		(74)	(10,372)	(342)
. Transférés d'une rubrique à une autre		(61)	(79)	(17)
. Ecart de conversion		1,228	1,992	673
Au terme de l'exercice		62,875	252,456	18,404
d) <b>VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.</b>		21,276	77,582	4,168
		4	5	6
		Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) <b>VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent		18,683	13,247	9,162
Mutations de l'exercice :				
. Modification du périmètre				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée			25	15,063
. Cessions et désaffectations			(15)	
. Transferts d'une rubrique à une autre		179	274	(6,391)
. Ecart de conversion		765	24	55
Au terme de l'exercice		19,628	13,554	17,889
b) <b>PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent			3	
Mutations de l'exercice :				
. Modification du périmètre				
. Actées				
. Acquis de tiers				
. Annulées				
. Transférés d'une rubrique à une autre			(1)	
. Ecart de conversion				
Au terme de l'exercice			1	
c) <b>AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent		17,154	11,375	
Mutations de l'exercice :				
. Modification du périmètre				
. Actés		(208)	421	82
. Repris car excédentaires				
. Acquis de tiers				
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations			(15)	
. Transférés d'une rubrique à une autre				
. Ecart de conversion		834		
Au terme de l'exercice		17,779	11,781	82
d) <b>VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.</b>		1,848	1,775	17,806
dont :				
. terrains et constructions		1,670		
. installations, machines et outillage				
. mobilier et matériel roulant		178		

N°	0444.340.370	CONSO 5.10
----	--------------	------------

**X. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

en milliers d'euros

**A.1. Participations des entreprises mises en équivalence**

Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre de consolidation  
 . Acquisitions y compris les augmentations de capital  
 . Ecarts de consolidation  
 . Cessions y compris les réductions de capital  
 . Résultat de l'exercice  
 . Dividende distribué  
 . Ecarts de conversion  
 . Transfert d'un poste à l'autre

Au terme de l'exercice

Montants	
	391
	36
	427

**A.2. Participations des autres entreprises****a) VALEUR D'ACQUISITION**

Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre  
 . Acquisitions  
 . Cessions et retraits  
 . Transferts d'une rubrique à une autre  
 . Ecarts de conversion

Au terme de l'exercice

Montants	
	2,782
	750
	(75)
	121
	3,579

**b) PLUS-VALUES**

Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre  
 . Actées  
 . Acquisées de tiers  
 . Annulées  
 . Transférés d'une rubrique à une autre  
 . Ecarts de conversion

Au terme de l'exercice


**c) REDUCTIONS DE VALEUR**

Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice :  
 . Modification du périmètre  
 . Actées  
 . Reprises car excédentaires  
 . Acquisées de tiers  
 . Annulés à la suite de cessions et retraits  
 . Transférés d'une rubrique à une autre  
 . Ecarts de conversion

Au terme de l'exercice

	515
	(75)
	1
	441

**d) MONTANTS NON APPELES**

Au terme de l'exercice précédent  
 Mutations de l'exercice

Au terme de l'exercice

	3,138

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**





N°

0444.340.370

CONSO 5.12

**XII. ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION** en milliers d'euros**VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT**

Mutations de l'exercice :

- . Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention
- . Variations dues à une diminution du pourcentage de détention
- . Amortissements
- . Ecart porté en résultats
- . Autres variations : passage d'une situation sociale à une situation consolidée

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Ecarts de consolidation positifs	Ecarts de consolidation négatifs
	2,307
718	
(36)	
682	2,307

N°	0444.340.370	CONSO 5.13
----	--------------	------------

### XIII. ETAT DES DETTES

#### A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	DETTE		
	1 échéant dans l'année	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3 ayant plus de 5 ans à courir
<b>Dettes financières</b>	756	1,444	
1. Emprunts subordonnés			
2. Emprunts obligataires non subordonnés			
3. Dettes de location-financement et assimilées	475	1,444	
4. Etablissements de crédit	281		
5. Autres emprunts			
<b>Dettes commerciales</b>			
1. Fournisseurs			
2. Effets à payer			
<b>Acomptes reçus sur commandes</b>			
<b>Autres dettes</b>		240	
<b>TOTAL</b>	756	1,685	

#### B. DETTES (OU PARTIE DE CES DETTES) GARANTIES PAR DES SURETES REELLES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES, CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES

	Montants
<b>Dettes financières</b>	2,058
1. Emprunts subordonnés	
2. Emprunts obligataires non subordonnés	
3. Dettes de location-financement et assimilées	1,920
4. Etablissements de crédit	138
5. Autres emprunts	
<b>Dettes commerciales</b>	
1. Fournisseurs	
2. Effets à payer	
<b>Acomptes reçus sur commandes</b>	
<b>Autres dettes</b>	
<b>TOTAL</b>	2,058

N° 0444.340.370

CONSO 5.14

**XIV. RESULTATS****A. CHIFFRE D'AFFAIRES**Par marché géographique

Belgique

Autres pays de la C.E.E.

U.S.A. et Canada

Reste du monde

**B1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL**

Ouvriers

Employés

Cadres et personnel de direction

Autres

**B2. FRAIS DE PERSONNEL**

a) Rémunérations et avantages sociaux directs

b) Cotisations patronales d'assurances sociales

c) Primes patronales pour assurance extra-légales

d) Autres frais de personnel

e) Pensions et prépensions

	Exercice	Exercice précédent
	75,561	29,907
	155,143	165,082
	628,000	489,438
	97,782	110,323
	3,032	2,968
	1,611	1,620
	702	659
	719	689
	173,932	157,511
	40,414	38,493
	7,475	7,213
	6,665	6,949
	4,308	4,191



N°	0444.340.370	CONSO 5.14
----	--------------	------------

**D. IMPOTS**

1. Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain en regard de la charge fiscale future.

	<u>Exercice</u>	<u>Exercice précédent</u>
Charges fiscales imputées	(25,405)	(4,497)
Impôts différés	<u>12,950</u>	<u>(772)</u>
	(12,455)	(5,269)

2. Influence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice.  
L'effet des éléments non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat est un mali de 92 KEUR en 2022 contre un mali de 107 KEUR en 2021.
3. Les sociétés américaines enregistrent des latences fiscales à l'actif du bilan dans la mesure où il est hautement probable qu'elles soient utilisées à moyen terme. Par société ou par entité fiscale, les impôts actif et passif sont nettés. Au 31 décembre 2022 les impôts différés actif repris au niveau des autres créances à plus d'un an s'élèvent à 12.493 milliers d'euros contre 6.647 milliers d'euros fin 2021. Pas de provisions pour impôts différés au 31 décembre 2022 tout comme au 31 décembre 2021.  
Depuis 2008, les sociétés européennes enregistrent également les latences fiscales actives dans les mêmes conditions que les sociétés américaines. Au 31 décembre 2022 ces impôts différés actif s'élèvent à 8.156 milliers d'euros contre 817 milliers d'euros à fin 2021 et pas de provision pour impôts différés à fin 2022 tout comme au 31 décembre 2021. Les latences fiscales actives des sociétés pour lesquelles aucun impôt différé actif n'a été enregistré s'élèvent à 79.277 milliers d'euros au 31 décembre 2022 contre 92.733 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

N°	0444.340.370	CONSO 5.15
----	--------------	------------

## XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Exercice
<b>A. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers</b>	
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres pour sûreté de dettes et engagements :</b>	
. d'entreprises comprises dans la consolidation	6,847
. de tiers	
<b>Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation</b>	
<b>Engagements d'acquisition d'immobilisations</b>	5,050
<b>Engagements de cession d'immobilisations</b>	
<b>Marché à terme :</b>	
Marchandises achetées à terme à recevoir	
Marchandises vendues à terme à livrer	
Devises achetées à terme à recevoir	80,891
Devises vendues à terme à livrer	127,485
Options (put et call)	

### B. Garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

### C. Litiges importants et autres engagements importants :

Le Groupe est parfois confronté à des litiges de tout type. Pour ce faire, Le Groupe a contracté les assurances nécessaires dont la couverture est jugée adéquate pour ses besoins.

### D. Engagements en matière de pensions de retraite et de survie

Le personnel des sociétés du groupe bénéficie de plans de pension extra-légale soit du type "but à atteindre" soit "contribution définie".

Pour les plans de pension du type "but à atteindre", le groupe enregistre des provisions, si nécessaire, pour couvrir au minimum l'engagement net calculé sur une base ABO (Accumulated Benefit Obligation).

### E. Nature et Impact Financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

A la suite de suspicions de fraude constatées au sein d'une filiale du Groupe en janvier 2023, une analyse Forensic a été menée de manière indépendante par deux cabinets internationaux spécialisés en la matière. L'analyse, terminée à fin mars 2023, a permis de confirmer ces suspicions de fraude pour laquelle l'entreprise a déposé plainte auprès de la justice. Cette analyse des spécialistes externes ainsi que l'analyse des échantillonnages effectués à date n'ont pas démontré d'autres fraudes : la fraude suspectée concerne un cas de collusion émanant d'un ex-employé du service des achats avec l'aide de tiers. Les analyses mentionnées ci-dessus ont permis de chiffrer le préjudice maximum à 15 millions d'EUR, résultant en un surcoût d'approvisionnements et marchandises étalé sur plusieurs années depuis 2014. Compte tenu du fait que ce surcoût fait partie des charges comptabilisées dans les exercices concernés, aucune modification n'est nécessaire dans les comptes de 2022 ni dans ceux des exercices précédents. Des travaux supplémentaires, notamment dans le cadre de l'instruction judiciaire, seront poursuivis afin de disposer de la vue la plus exhaustive possible et de permettre à la société, le cas échéant, de récupérer les montants indûment versés. Aucune créance n'a été comptabilisée pour le recouvrement potentiel des montants indûment versés compte tenu du principe de prudence repris dans le référentiel comptable applicable en Belgique. Les charges exposées par l'entreprise et ses conseils pour l'analyse de la fraude sont pris en charge sur l'exercice 2023.

D'autre part, l'analyse Forensic dont question au paragraphe précédent formule une série de recommandations pour l'avenir qui contribueront à renforcer de manière pertinente et utile les politiques déjà menées par la direction de l'entreprise en matière de gouvernance et de contrôle interne. L'entreprise a d'ores et déjà établi un plan d'action concret concernant la mise en œuvre de ces recommandations.



N°	0444.340.370	CONSO 5.17
----	--------------	------------

**XVII. A. 1.** Montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux administrateurs ou gérants de la société consolidante en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses entreprises, filiales, et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs.

Montant alloué aux administrateurs en fonction

192

A. 2. Montant global des avances et des crédits accordés aux administrateurs ou gérants de la société consolidante par celle-ci, par une entreprise filiale ou par une entreprise associée.

NEANT

**B. RELATIONS FINANCIERES AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

192

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernées et de ses filiales par le(s) commissaire(s)**

- Autres missions d'attestation
- Missions de conseils fiscaux
- Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

373

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernées et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le(s) commissaire(s) est lié (sont liés)**

- Autres missions d'attestation
- Missions de conseils fiscaux
- Autres missions extérieures à la mission révisoriale

21

37

19

Exercice

N°	0444.340.370	CONSO 5.18
----	--------------	------------

**INSTRUMENTS FINANCIERS DIVERS NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR**

POUR CHAQUE CATEGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque Couvert	Spéculation/Couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Options	USD et JPY	Couverture				-5,915	-12,006
Dont un "Cross currency rate interest swap"							2,586
Marché à terme	Diverses devises	Couverture				10,700	10,700

RESTRICTED

## Rapport de Rémunération – exercice 2022

Conformément à l'article 100, §1<sup>er</sup>, 6°/3 du code des sociétés, vous trouverez ci-dessous un aperçu, sur base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, par Herstal SA ou par une société qui fait partie de son périmètre de consolidation pendant l'exercice social 2022, aux administrateurs exécutifs ainsi que les administrateurs non exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du Conseil d'Administration.

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Montant 2022</b>
Belle Jean-Sébastien	Président du Conseil d'Administration	129.999,96 €
Compère Julien	Administrateur Délégué	Gratuit
Claessens Philippe	Administrateur	6.000,00€
Levaux Laurent	Vice-président du Conseil d'Administration	9.500,00 €
Pieron Astrid	Administrateur	10.000,00 €
Wieczorek Joyce	Administrateur	8.000,00 €
Vanderijst Olivier	Administrateur	9.000,00 € (1)
Prête Yves	Administrateur	9.000,00 €
Burton Laurent	Administrateur	10.000,00 €

(1) Ce montant est versé à la S.R.I.W.

## GRUPE HERSTAL

**RAPPORT DE GESTION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 6 JUIN 2023**

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la gestion du Groupe au cours de l'exercice 2022.

### **A. EVOLUTION DES ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS**

L'exercice 2022 enregistre un chiffre d'affaires de 956,5 MEUR en augmentation de 12,3% par rapport à 2021 à taux de change constant (au taux moyen de 2022 soit 1 EUR = 1,053049 USD). Cette variation résulte :

- d'une part de la forte demande sur le marché US sur lequel nos filiales ont pu faire croître leur chiffre d'affaire de 15% pour Browning et de 10% pour FN America.
- et d'autre part :
  - o au niveau de l'activité "FN", nous enregistrons une croissance du chiffre d'affaires liée aux ventes de munitions et de systèmes par FN Herstal.
  - o au niveau de l'activité "Browning", nous enregistrons également une croissance du chiffre d'affaires sur le marché européen.

Le résultat net consolidé s'établit à 27,0 MEUR pour 48,1 MEUR en 2021.

Sur le marché des devises, l'année 2022 se caractérise par une appréciation du dollar par rapport à l'euro qui est passé de 1,1326 fin décembre 2021 à 1,0666 fin décembre 2022. Le Yen, quant à lui, a continué à se déprécier passant de 130,38 fin décembre 2021 à 140,66 fin décembre 2022.

L'année 2022 enregistre un free cash-flow négatif de 82,7 MEUR suite à la hausse des stocks et au niveau important des investissements poursuivis en 2022.

Le Groupe continue en effet sa stratégie d'investissements de modernisation des outils industriels, de développement de nouveaux produits et d'évolution technologique sur l'ensemble des secteurs d'activités afin de renforcer son schéma de croissance. Il renforce également l'attention qu'il porte au maintien de sa compétitivité.

### **POLE BROWNING**

L'activité Browning produit, sous les marques Browning et Winchester, des armes de chasse et de tir sportif ainsi que des munitions et accessoires. Ces produits sont commercialisés au travers de réseaux de détaillants (armureries) et de distributeurs.

Pour l'année 2022, on notera une croissance du chiffre d'affaires par rapport à 2021 de 15% pour le marché américain et de 17% pour le marché européen.

**POLE FN**

L'activité FN enregistre une hausse de 15% de son chiffre d'affaires sur l'exercice 2022. Cette hausse résulte principalement de :

- la hausse des ventes de munitions et de systèmes ;
- la hausse des ventes de mitrailleuses à l'armée américaine ;
- la croissance du marché commercial aux Etats-Unis ;
- le renforcement du dollar par rapport à l'euro.

**B. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les dépenses du Groupe en matière de recherche et développement représentent 4,3% de son chiffre d'affaires. L'activité R&D occupe plus de 200 personnes au sein du Groupe.

**ACTIVITES BROWNING**

Le Groupe a introduit en 2022 de nombreuses variantes de carabines et fusils des gammes Browning, Winchester et Miroku, en vue d'assurer le développement et le renouvellement des gammes. Le programme de développement des gammes Browning et Winchester se poursuit. Nous effectuons également des recherches en vue de maintenir la performance de nos produits suite à la future interdiction de l'usage du plomb et du chrome.

**ACTIVITES FN**

Dans la plupart des gammes (mitrailleuses, pistolets, électronique embarquée, ...), les travaux de fond se poursuivent et ce dans la perspective de lancement d'une nouvelle génération de produits.

Côté Systèmes, l'activité R&D a augmenté principalement dans le domaine des applications terrestres et navales. En effet, des investissements importants ont été réalisés pour soutenir le développement de nos stations téléopérées de troisième génération et répondre ainsi aux différents programmes stratégiques majeurs qui ont été remportés par l'entreprise, consolidant ainsi la position de l'entreprise parmi les acteurs importants du secteur au niveau mondial.

La R&D a continué à apporter son support technique à la production ainsi qu'aux services Commercial et Marketing pour la réalisation des études nécessaires aux remises d'offres, et ce principalement pour notre activité Systèmes.

**C. ENVIRONNEMENT**

Le Groupe possède, à fin 2022, cinq usines de production dont quatre en Europe et une aux Etats-Unis. Ces cinq usines possèdent des permis d'exploitation / environnement valables. Elles respectent les normes en matière d'environnement et procèdent aux contrôles légaux correspondant aux différentes législations environnementales qui leurs sont imposées.



**D. INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES**

Aucune société du Groupe ne détient de succursale.

**E. FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES**

L'activité FN du Groupe est fortement influencée par les évolutions des contextes géopolitiques et économiques mondiaux, à la fois porteurs d'opportunités mais aussi de risques et d'incertitudes accrus.

L'obtention des licences sur plusieurs marchés stratégiques demeure un point majeur vu leurs conséquences sur l'exercice des métiers sur le plan mondial.

La situation économique globale reste un point de vigilance vu son impact direct sur les comportements d'achat.

Bien que nos usines poursuivent leurs efforts afin de renforcer leur compétitivité, les évolutions des taux de change (principalement le dollar US face à l'Euro et au Yen), ainsi que l'inflation restent des facteurs importants de la compétitivité de nos produits.

**F. POLITIQUE DE CHANGE & INSTRUMENTS FINANCIERS****1) Risque de change**

D'un point de vue opérationnel : deux de nos filiales de distribution aux Etats-Unis s'approvisionnent significativement sur les marchés européens et japonais. Nos filiales, dans leurs transactions Import/Export, rencontrent un risque de change en USD, GBP, JPY, CAD.

Afin de couvrir ces risques de change, la réalisation des couvertures de change est regroupée au sein de notre filiale Herstal Group Services qui recourt à des instruments financiers afin de couvrir les engagements en devises étrangères de ces sociétés.

Dans le cadre de ses activités de couverture des risques de change, le Groupe a dû faire face à une volatilité importante des devises sur les marchés financiers. Il a dû clôturer un certain nombre d'opérations historiques de couverture engendrant des pertes de change importantes en 2022.

**2) Risques de liquidité et de trésorerie**

Le niveau de la trésorerie nette et les lignes de financement négociées auprès des partenaires financiers sont suffisants afin de garantir le respect des obligations des sociétés du Groupe envers les tiers.



## G. LITIGES

Le Groupe est parfois confronté à des litiges de tout type. Pour ce faire, le Groupe a contracté les assurances nécessaires dont la couverture est jugée adéquate pour ses besoins.

Les diverses sociétés du Groupe sont impliquées dans divers litiges, normaux dans la vie courante des affaires, ceux-ci sont provisionnés.

## H. PERSPECTIVES

La poursuite du redéploiement de son portefeuille produits / clients / marchés doit permettre au Groupe de renforcer sa position stratégique. Cette dernière s'avère d'autant plus importante dans le contexte des risques de marché propres aux secteurs.

Cette dynamique nécessite pour le Groupe, et dans une logique mondiale, de rester, non seulement dans une stratégie offensive en termes d'investissements (R&D, Marketing, production, ...), mais aussi dans une logique de maîtrise des coûts.

Il convient également de poursuivre les mesures d'adaptation et d'optimisation internes face aux différents défis auxquels le Groupe reste confronté (gouvernance, contrôle interne, redéploiement des compétences sur le long terme, réduction des délais, compétitivité, licences, ...).

Un processus de réflexion de développement d'activités au-delà des core business est envisagé afin d'atténuer les risques propres à nos métiers.

Le Groupe dispose enfin de tous les atouts pour être un acteur majeur au service de l'évolution de l'Europe de La Défense et de la politique de l'OTAN. L'évolution du contexte géopolitique, dont le renforcement de la défense européenne sont des éléments qui pourraient en effet avoir un impact sur les activités du groupe.

## I. COMMENTAIRES GENERAUX SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2022

### Rubriques de l'actif

#### • Immobilisations incorporelles (17.729 milliers d'EUR)

Ce poste a augmenté de 12.288 milliers d'EUR au cours de l'exercice. Les investissements de l'exercice se sont élevés à 12.726 milliers d'EUR (brevets et licences) dont 8.817 milliers d'EUR d'activation de frais de recherche et développement. Ces frais concernent des projets de développement des stations téléopérées DeFNder MK2 ; ils seront amortis dès que ceux-ci feront l'objet d'une facturation au client, et ce sur une période de 5 ans. Dans le cadre des autres immobilisations, les amortissements actés au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 878 milliers d'EUR.

#### • Immobilisations corporelles (124.456 milliers d'EUR)

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 27.528 milliers d'EUR. Ceux-ci concernent principalement les équipements, machines et outillage. Les amortissements de l'exercice se sont élevés à 21.793 milliers d'EUR.

The image shows two rectangular boxes, each containing a signature. The first box contains the signature 'BDA' and the second box contains the signature 'JC'. Above each signature is the text 'DS'.

- Immobilisations financières (3.801 milliers d'EUR)

Les immobilisations financières comprennent des participations minoritaires pour 3.138 milliers d'EUR, notamment dans la firme japonaise Miroku que nous détenons à concurrence de 13,3%. Cette participation est maintenue au coût d'acquisition historique.

- Autres créances à plus d'un an (24.298 milliers d'EUR)

Cette rubrique comprend principalement des impôts différés pour 20.650 milliers d'EUR aux USA et en Europe, principalement liés aux pertes fiscales reportées.

- Stocks et commandes en cours d'exécution (411.405 milliers d'EUR)

Les stocks et commandes en cours d'exécution se répartissent comme suit (en milliers d'EUR) :

	2022	2021
Pôle FN	300.762	256.259
Pôle Browning	110.643	82.097
	<b>411.405</b>	<b>338.356</b>

A taux de conversion constant des dollars US (taux de clôture 2022, soit 1 EUR = 1,0666 USD), les stocks nets ont augmenté de 66.452 milliers d'EUR en 2022.

- Créances commerciales à un an au plus (235.439 milliers d'EUR)

	2022	2021
Pôle FN	161.589	115.116
Pôle Browning	81.093	62.969
Autres et éliminations	-7.243	-3.468
	<b>235.439</b>	<b>174.617</b>

A taux de conversion constant des dollars US (taux de clôture 2022, soit 1 EUR = 1,0666 USD), les créances commerciales nettes ont augmenté de 57.227 milliers d'EUR en 2022.

**Rubriques du passif**• Capitaux propres (759.169 milliers d'EUR)

Les capitaux propres comprennent un écart de conversion de 21.002 milliers d'EUR.

Les capitaux propres représentent 66,9 % du total du passif du bilan contre 68,6 % à fin 2021.

• Provisions pour risques et charges et impôts différés (86.666 milliers d'EUR)

Principales provisions (en milliers d'EUR) :

	<u>Au 31.12.22</u>	<u>Au 31.12.21</u>
Charges fiscales	1.970	1.970
Pensions & prépensions	12.081	3.530
Autres	72.615	66.085
	<u>86.666</u>	<u>71.585</u>

Ce poste est en augmentation de 15.081 milliers d'EUR. Celle-ci résulte principalement de la dotation de provision pour des charges de prépensions ainsi d'autres charges liées au personnel.

• Dettes à plus d'un an (1.685 milliers d'EUR)

Sont principalement reprises sous cette rubrique :

- les dettes financières à plus d'un an pour 1.44 milliers d'EUR représentant des dettes de location-financement.
- des avances sans intérêt reçues de la Région Wallonne pour 165 milliers d'EUR dans le cadre du financement de développement de nouveaux produits.
- des dettes relatives au plan de pension pour 76 milliers d'EUR.

La partie échéant dans l'année, soit 756 milliers d'EUR reprise sous la rubrique "Dettes à plus d'un an échéant dans l'année", comprend 756 milliers d'EUR de dettes financières.

• Acomptes reçus sur commandes (112.249 milliers d'EUR)

En augmentation de 17.624 milliers d'EUR, ils proviennent essentiellement de FN Herstal.

**Trésorerie**

- Valeurs disponibles, placements de trésorerie et dettes financières à un an au plus

En milliers d'EUR :

	Au 31 décembre		Variation
	2022	2021	
Valeurs disponibles et placements de trésorerie	288.796	381.712	-92.916
Dettes financières à un an au plus (-)	-	-	-
<b>Trésorerie nette</b>	<b>288.796</b>	<b>381.712</b>	<b>-92.916</b>

La variation de la trésorerie nette provient (en milliers d'EUR) de :

	2022	2021
<b>Résultat net</b>	<b>27.060</b>	<b>48.131</b>
Amortissements et réductions de valeur	29.078	25.433
Autres éléments de cash-flow (*)	1.100	-23.566
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>57.238</b>	<b>49.998</b>
Diminution (+) / augmentation (-) des besoins en fonds de roulement	-97.845	-12.290
Opérations d'investissements	-41.973	-20.683
Variation des crédits à moyen terme	-730	597
Dividende à payer	-10.000	-20.000
Variation de périmètre	-	-
Ecart de conversion	394	3.070
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-92.916</b>	<b>692</b>

(\*) dont provisions, impôts différés

**Rubriques du compte de résultats**

- Chiffre d'affaires (956.486 milliers d'EUR)

Le chiffre d'affaires a augmenté de 161.736 milliers d'EUR. A taux de change constant (taux moyen de 2022), il a connu une augmentation de 104.580 milliers d'EUR soit 12,3 % par rapport à 2021.

- Services et biens divers (152.754 milliers d'EUR)

Les services et biens divers enregistrent une augmentation de 16.185 milliers d'EUR. Celle-ci résulte principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires, ainsi que de l'inflation.

DS DS  
BDA JC

- Coût du personnel (232.794 milliers d'EUR)

Le coût du personnel de 2021 des filiales américaines repris dans le tableau est converti au taux de change moyen de 2022 (soit 1 EUR = 1,053049 USD) afin de faciliter les comparaisons.

	2022	2021
Pôle FN	178.428	172.367
Pôle Browning	49.874	45.825
Autres et éliminations	4.492	4.609
	<b>232.794</b>	<b>222.801</b>

Au 31 décembre 2022, le Groupe comptait un effectif de 3.056 personnes contre 3.060 un an auparavant. Cet effectif se répartit comme suit :

	2022	2021
Pôle FN	2.127	2.158
Pôle Browning	901	880
Autres	28	22
	<b>3.056</b>	<b>3.060</b>
<u>dont</u> : - en Europe	2.254	2.256
- aux USA	802	804
	<b>3.056</b>	<b>3.060</b>

L'effectif moyen était de 3.032 personnes en 2022 contre 2.968 personnes en 2021

- Résultat d'exploitation (81.534 milliers d'EUR)

Avant écart de change de consolidation, le résultat d'exploitation s'élève à 68.919 milliers d'EUR en 2022 par rapport à 56.289 milliers d'EUR en 2021.

- Résultat financier récurrent (-42.103 milliers d'EUR)

Le résultat financier est en diminution par rapport à celui enregistré en 2021. Cette variation entre 2022 et 2021 est essentiellement due aux pertes de changes liées au débouclage des opérations historiques de couverture, ainsi que des écarts de change de consolidation.

- Résultat avant impôts (39.479 milliers d'EUR)

Le bénéfice avant impôts de l'exercice 2022 s'élève à 39.479 milliers d'EUR contre 53.363 milliers d'EUR pour l'exercice 2021.

- Impôts différés (12.950 milliers d'EUR)

Cette rubrique est principalement constituée des impôts différés pour les groupes FN America et BWA, ainsi que pour FN Herstal. Les impôts différés sont pris en compte sur une période de quatre années, et ce afin de correspondre à l'horizon de la planification stratégique et financière du Groupe.

- Impôts (-25.405 milliers d'EUR)

En 2022, les charges d'impôts sont principalement engendrées par le Groupe BWA (-17.178 milliers d'EUR), FN America (-5.277 milliers d'EUR) et Browning International (-1.846 milliers d'EUR).

- Résultat net (27.027 milliers d'EUR)

Le résultat net s'élève à 27.027 milliers d'EUR en 2022, soit une diminution de 21.078 milliers d'EUR expliquée par les pertes de change ainsi que les provisions.

## J. EVENEMENTS MARQUANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DES COMPTES

A la suite de suspicions de fraude constatées au sein d'une filiale du Groupe en janvier 2023, une analyse Forensic a été menée de manière indépendante par deux cabinets internationaux spécialisés en la matière. L'analyse, terminée à fin mars 2023, a permis de confirmer ces suspicions de fraude pour laquelle l'entreprise a déposé plainte auprès de la justice. Cette analyse des spécialistes externes ainsi que l'analyse des échantillonnages effectués à date n'ont pas démontré d'autres fraudes: la fraude suspectée concerne un cas de collusion émanant d'un ex-employé du service des achats avec l'aide de tiers. Les analyses mentionnées ci-dessus ont permis de chiffrer le préjudice maximum à 15 millions d'EUR, résultant en un surcoût d'approvisionnements et marchandises étalé sur plusieurs années depuis 2014. Compte tenu du fait que ce surcoût fait partie des charges comptabilisées dans les exercices concernés, aucune modification n'est nécessaire dans les comptes de 2022 ni dans ceux des exercices précédents. Des travaux supplémentaires, notamment dans le cadre de l'instruction judiciaire, seront poursuivis afin de disposer de la vue la plus exhaustive possible et de permettre à la société, le cas échéant, de récupérer les montants indûment versés. Aucune créance n'a été comptabilisée pour le recouvrement potentiel des montants indûment versés compte tenu du principe de prudence repris dans le référentiel comptable applicable en Belgique. Les charges exposées par l'entreprise et ses conseils pour l'analyse de la fraude sont pris en charge sur l'exercice 2023.

D'autre part, l'analyse Forensic dont question au paragraphe précédent formule une série de recommandations pour l'avenir qui contribueront à renforcer de manière pertinente et utile les politiques déjà menées par la direction de l'entreprise en matière de gouvernance et de contrôle interne. L'entreprise a d'ores et déjà établi un plan d'action concret concernant la mise en œuvre de ces recommandations.

Herstal, le 5 mai 2023

DocuSigned by:  
*Baudouin de Hepece*  
2A96CD8C1CEE46F...

DocuSigned by:  
*Julien Compère*  
910AD8113339473...

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Herstal SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrat légal des Comptes Consolidés de la société Herstal SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de résultats consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommé commissaire par décision du Tribunal de l'entreprise de Liège du 6 juillet 2021. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui débitera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrat légal des Comptes Consolidés durant 5 exercices consécutifs.

### Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrat légal des Comptes Consolidés de Herstal SA, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats consolidé pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 1.135.462 millions et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 27.060 millions.

À notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des représentants de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe CONSO 5.15 des comptes consolidés qui décrit un cas de fraude suspecté, identifié au sein d'une filiale en janvier 2023 et les impacts sur les comptes du Groupe pour les années concernées. Bien que le Groupe ait porté plainte, cette annexe explique également qu'aucune crainte n'a été comptabilisée pour le recouvrement potentiel des montants indûment versés compte tenu du principe de prudence inscrit dans le référentiel comptable applicable en Belgique.

## Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de mettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumul, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la

Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent

les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

### Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Règlement) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

À notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés comporte une anomalie significative, savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Diegem, le 5 mai 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représenté par



Eric Van Hoof \*  
Partner  
\* Agissant au nom d'une SRL

23EVH0120